

La veille documentaire

La veille est une « activité continue (...), visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions ». (AFNOR)

Par conséquent la veille documentaire a pour but de faciliter l'accès à des ressources numériques pertinentes et de maintenir un flux régulier d'informations appropriées dans un domaine précis.

Pour identifier, collecter et surveiller les ressources pertinentes, le veilleur s'appuie sur des techniques dites de « **Pull** » & « **Push** ».

- **PULL** : l'utilisateur cherche directement l'information sur internet par la consultation régulière de sites choisis et éventuellement répertoriés dans les favoris/signets.
Inconvénient : méthode longue et fastidieuse.

Pour rester informé tout en y consacrant le moins de temps possible, il est intéressant d'utiliser des processus de signalement automatisés.

- **PUSH** : l'information vient à l'utilisateur de manière directe et automatique, via des outils comme les newsletter, les listes de diffusion, les alertes personnalisées, les fils RSS...



Les **fils (ou flux) RSS** affichent en temps réel les informations (les nouveautés ou mises à jour) d'un site ou d'un blog, sous la forme de listes ou d'extraits. Des **agrégateurs de fils** permettent d'organiser et de mettre à disposition les informations ainsi collectées. Parmi les outils les plus courants, netvibes et slybalo.

Aujourd'hui au CDI, **e-sidoc** ou **l'ent** permettent aussi de s'abonner et de gérer des flux RSS.

Collecter, trier, hiérarchiser, puis partager, après traitement, des informations sont au cœur de l'activité de veille documentaire.